

la gazette de la Sensée

N° 19
JUIN 2010



Courchelettes accueillit naguère le célèbre violoniste, compositeur et chef d'orchestre Luce-Varlet; il y exerça les fonctions de maire durant la première moitié du XIX^e siècle... Son violon aurait pleuré en découvrant des inondations comme celles que vécut sa commune, au confluent de la Scarpe et de la Sensée, le 4 juillet 2005. Le 17 mars 2010, des élus évoquaient à Courchelettes un « possible » délestage des crues de la Scarpe vers la Sensée. Étonnant pied de nez au mouvement des siècles en lorgnant sur la situation du Moyen Âge quand la Scarpe ne rejoignait pas Douai mais la Sensée. Ce projet est une « démarche innovante » faisant appel à la coopération entre trois Sage et un bassin-versant. Coopération prônée par le SDAGE Artois-Picardie. « *Le bassin-versant de la Scarpe amont aggrave les inondations sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis, situé sur les périmètres des Sage Scarpe aval et Marque Deûle, et le Sage de la Sensée pourrait réceptionner les eaux afin d'éviter les inondations* », a expliqué Charles Beauchamp, président de l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée. L'Institution porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude dont l'idée revient à la Communauté d'agglomération du Douaisis : le financeur, déduction faite des aides de l'Agence de l'Eau et de la Région. Si l'Institution voit d'un fort bon œil cette coopération – « *une nécessaire solidarité entre les territoires* » –, elle rejette toute tentative « *d'inonder le territoire de la Sensée pour protéger des secteurs urbanisés* ». La lutte contre les inondations réclame une vraie solidarité, « *et elle ne peut absolument pas se passer de ce bras armé que constituent les politiques volontaristes des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais* », ajoute Ch. Beauchamp. Elles apportent aux collectivités locales, dans les domaines de l'eau et de l'environnement, le nerf de la guerre : l'argent. Or, ces politiques volontaristes pourraient être « *noyées* » par la réforme des collectivités territoriales, « *laissant les territoires soumis à de forts risques d'inondations, de pollution des milieux* ». Il faudrait balayer ce projet de délestage, « *piste indispensable* » pour éviter de nouvelles catastrophes. N'est-ce pas l'État qui court à la catastrophe à trop vouloir... délester les acteurs de proximité de leurs compétences.

LA GAZETTE DE LA SENSÉE - N° 19 - JUIN 2010



Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée

Ces espèces qui ne sont pas les bienvenues

Deux nouveaux stagiaires ont rejoint l'Institution interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée.



Antoine Guéant, de Boiry-Sainte-Rictrude, est chargé de l'inventaire des espèces invasives dans le bassin-versant de la Sensée. Cet inventaire est recommandé au sein des Sage par le SDAGE – Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Artois-Picardie. Sur le périmètre du Sage de la Sensée, certaines espèces invasives – la Renouée du Japon par exemple – font déjà l'objet de mesures de gestion mais à un niveau local seulement. Antoine Guéant effectuera un recensement des espèces invasives, animales et végétales, sur le Sage de la Sensée en s'appuyant sur l'analyse de données bibliographiques et sur les réponses fournies par les collectivités territoriales, les associations environnementales, les fédérations de pêcheurs et de chasseurs. Il se rendra sur le terrain (zones humides et bordures de cours d'eau) et réalisera une cartographie des zones touchées par les espèces invasives en précisant le « degré » de présence. L'Institution attend aussi de lui des préconisations de gestion, d'éradication et de surveillance. Il faut rappeler que les « invasions biologiques » sont considérées à l'échelle mondiale comme la seconde cause de diminution de la biodiversité, derrière la destruction et la fragmentation des habitats naturels. Pour reprendre le « cas » de la Renouée du Japon, très envahissante dans les zones humides, il faut savoir qu'elle sécrète des substances toxiques pour les autres végétaux... Les peuplements étendus de renouées asiatiques en bord de rivière empêchent la régénération naturelle des boisements alluviaux et favorisent ainsi l'érosion des berges. Leur luxuriance constitue une gêne pour la circulation et l'accès des usagers, en particulier des pêcheurs. Un petit mot sur les lentilles d'eau, originaires d'Amérique, et mentionnées pour la première fois dans le Nord – Pas-de-Calais (plus exactement à Condé-sur-Escaut) en 1980. Les tapis de lentilles, une véritable



Un stagiaire va travailler sur une vision synthétique du Sage de la Sensée avec les atouts, les enjeux du territoire.

pollution visuelle, empêchent la pénétration de la lumière et les échanges gazeux entre l'air et l'eau : une asphyxie entraînant la disparition de la flore et de la faune aquatiques.

Dans le bassin Artois-Picardie, outre la Renouée du Japon, les spécialistes restent concentrés sur le rat musqué – une « vieille connaissance » – et se penchent sur la perche soleil, « encore peu répandue mais considérée comme l'espèce de poisson susceptible de poser le plus de problèmes ».

Le second stagiaire, Thibaut Favier, se charge d'élaborer l'état initial et le diagnostic du Sage de la Sensée. L'état initial s'attachera entre autres à la connaissance des milieux et des usages, à la connaissance socioéconomique du territoire, et le but du diagnostic « est d'assurer un repérage des opportunités mais aussi des difficultés autour desquelles va s'organiser la construction du Sage ». Il s'agira d'une vision synthétique mettant en évidence les atouts et les enjeux du territoire, exposant objectivement les contraintes et les conflits.



L'invasion des lentilles d'eau ?

Où délester, telle est la question

La société Hydratec a pris à bras-le-corps l'étude de préféabilité du délestage d'une partie des eaux de crue de la Scarpe vers la Sensée. La phase 1 de cette étude a d'abord permis d'analyser les débordements de la Scarpe - Vitry-en-Artois le 17 janvier 1937 et le 3 août 2008, Lambres-lès-Douai dans les années quatre-vingt-dix, Courchelettes le 4 juillet 2005 après un gros orage -, puis d'estimer les débits et volumes en jeu (de 58 000 à 127 000 mètres cubes) avant d'esquisser une première présentation des possibilités de transfert et de régulation vers la Sensée. Les seules inondations de Courchelettes ne justifient pas un délestage puisqu'une restauration de la digue du canal permettrait d'éviter qu'une brèche ne se reforme... Mais l'intérêt du projet est d'apporter une marge de sécurité dans la gestion des crues moyennes de la Scarpe canalisée et par conséquent dans la gestion du réseau de canaux du Nord – Pas-de-Calais. Ce délestage trouve également sa justification à Douai où les dégâts auraient pu être importants si le rehaussement de fortune du chemin de halage n'avait pas été assuré.

Hydratec, en tenant compte des milieux naturels, de la qualité de l'eau, des drainages, de l'occupation du sol pour le tamponnage de l'eau, avance cinq sites de délestage possibles : le siphon à l'aval de son passage sous la Scarpe, le Fossé des Quatre-Pieds, le Trinquise à l'aval du busage sous le quai de chargement de la Scarpe, le Wart, le Marais des Places.

Hydratec a également avancé une liste de sites de régulation possibles : des plans d'eau ou points bas naturels de la vallée tels le Marais des Places, le Grand Marais de Pelves et les marais limitrophes à Pelves et Biache, la partie aval du Siphon, le secteur entre le Petit Trinquise et le Trinquise.

Avec l'acquisition des données topographiques, la suite de l'étude permettra d'évaluer les capacités d'évacuation du Siphon et du Trinquise, de désigner le ou les sites de délestage les plus appropriés, de quantifier les impacts hydrauliques du projet sur la vallée de la Sensée, de définir des principes d'aménagement. Suivra un premier avis sur la faisabilité du délestage... qui ne serait mis en œuvre que trois à quatre fois par siècle.

Faucarder : un geste qu'il faut garder

Le cheval de Jules César



Le secrétaire et le président du Syndicat des faucardements de la Sensée sur le pont qui marque le point de départ de leur mission.

À proximité du petit pont, un pêcheur attend patiemment que ça morde, à peine troublé par l'arrivée de Patrice Bulté et David Huvelle, président et secrétaire du Syndicat des faucardements de la Sensée. « *C'est ici le point de départ de notre mission : à savoir l'entretien de la Petite Sensée sur environ seize kilomètres* », confie Patrice Bulté, président depuis le 30 avril 2008.

Cinq communes sont concernées par ce syndicat – dont le secrétaire a retrouvé un projet de création remontant à 1926 – et alimentent une grosse part de son budget (soit 8000 euros de cotisations). Il s'agit de Hem-Lenglet, Wasnes-au-Bac, Paillencourt, Wavrechain-sous-Faulx et Bouchain où la rivière « tombe » dans l'Escaut. Patrice Bulté est originaire de Wasnes-au-Bac et c'est un énorme atout parce qu'il faut vraiment être du coin pour maîtriser l'hydrographie. Car cette Petite Sensée est en fait la Sensée aval. La rivière Sensée est coupée en deux parties distinctes par le canal du Nord. Les eaux de la Sensée amont (de Saint-Léger à Arleux) se jettent dans le canal. La Sensée aval (de Brunémont à Bouchain) est privée dans sa partie amont de son alimentation naturelle, le débit devenant normal à partir de Féchain grâce aux étangs alimentés par la nappe. Dans la vallée, on a tendance à appeler n'importe quel cours d'eau la Petite Sensée : il y en a une à Wancourt, et une autre à Gœulzin en dehors du

périmètre du Sage de la Sensée. Donc la rivière gérée par le syndicat est bien la Sensée aval, qui débute à l'est du canal du Nord au niveau de la Bouverie, sans débit. Elle longe les étangs de Brunémont et d'Aubigny, traverse Aubigny, se jette dans le marais du Bac à Fresies, longe l'étang de Féchain, et retrouve un bon débit grâce aux apports de l'étang. Elle traverse les zones humides, une partie de ses eaux se jette dans le marais le Grand Clair de Wasnes-au-Bac, elle passe deux fois sous le canal de la Sensée par le biais de siphons, puis se fond dans les zones humides de Bouchain pour finir dans l'Escaut. Ses affluents sont la Ravine, le Fossé de Paillencourt, et la Navillé Tortue. Rivières, canal, fossés et marais jouent des coudes ; se croisent ; s'imbriquent... Le Syndicat des faucardements veille donc à ce que l'eau circule bien ; le poids des travaux reposant sur les épaules d'un seul homme : Dominique Marlière, à raison de 26 heures par semaine (un contrat d'avenir). Il est chargé d'enlever les herbes indésirables, de couper quelques branches, de s'emparer des obstacles. « *Tout à la main* », ajoute le président Bulté qui de son côté assure « *un gros boulot relationnel* ». Il se charge de convaincre les propriétaires de parcelles du marais, et longeant la rivière, d'enlever ou faire enlever un gros tronc, un imposant barrage... Patrice Bulté est toujours sur le pont pour convaincre les mêmes

propriétaires de la pertinence du syndicat. Et ça se passe plutôt bien : « *Dominique utilise régulièrement leurs barques* ». Des contacts nombreux avec les propriétaires de parcelles (un vrai gruyère) mais aussi avec les pêcheurs, les chasseurs et Voies Navigables de France (qui nettoient les siphons permettant à la rivière de passer sous le canal). Sans oublier les échanges avec l'Institution interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée, structure porteuse du Sage. « *Charles Beauchamp est venu sur le terrain et Hydratec a compté sur nous pour son étude hydraulique* », précise Patrice Bulté qui est aussi le président de la commission « Communication » de ce Sage de la Sensée. « *Et c'est ici que s'achève notre mission* », sourient le président et le secrétaire, arrivés à Bouchain. Une mission qui n'est pas anodine à l'échelle du bassin-versant et le Syndicat des faucardements de la Sensée sera toujours là pour rappeler qu'entre Hem-Lenglet et Bouchain c'est un « petit paradis » qui s'offre aux riverains, aux promeneurs, aux chasseurs et pêcheurs. Le conseil général du Nord ne s'y est pas trompé en faisant l'acquisition des 16 hectares du Grand Clair de Wasnes-au-Bac.

Hem-Lenglet vit la tête dans les marais : les Grands Clairs, déjà signalés sur le plan cadastral de 1825 ; le marais Billoir, du nom d'une famille de la commune, créé après l'extraction de la tourbe (il fait plus de deux mètres de profondeur) et aujourd'hui très morcelé ; le marais aux Vaches, autrefois un pré communal ; le marais du Bois de Bray. Les historiens qui se tournent vers Hem-Lenglet évoquent aussi très souvent la fontaine Jules-César. Selon la légende, Jules César se retrouva dans les parages lors de la conquête de la Gaule en 57 avant Jésus-Christ. Son cheval avait soif et se mit à piaffer d'impatience en frappant le sol de son sabot... Il fit alors jaillir une source où il put s'abreuver ! On dit encore que cette source a la forme d'un fer à cheval. Située dans un petit étang, la fontaine Jules-César alimente les marais et la Sensée ; la température de l'eau est constamment à 10 °C.

Hem-Lenglet fut au début du XIX^e siècle un village riche en tourbe. La tourbe compacte et ne délitant pas en séchant était extraite à l'aide d'un louchet, bêche quadrangulaire équipée d'un fer d'un mètre de long. On enfonçait verticalement le louchet dans la motte et l'on ramenait un long prisme de tourbe qu'un autre ouvrier débitait en briquettes. Quand l'eau était profonde, il fallait descendre le louchet jusqu'à sept ou huit mètres et le manier avec une grande habileté et beaucoup d'énergie. Quand la tourbe très décomposée tombait en poussière en séchant, on allait la chercher au fond des « clairs » avec des pelles de fer recourbées appelées dagues. Une fois extraite, on la foulait aux pieds sur le fond du bateau, on la pétrissait et on la moulait en briquettes recouvertes de roseaux et mises à sécher. La tourbe trop terreuse pour servir de combustible était brûlée en tas ; les cendres vendues aux cultivateurs pour semer sur les prairies et les blés tardifs.

Source : La Picardie et les régions voisines (Artois, Cambrésis, Beauvaisis) par Albert Demangeon (1905)



Quand logo rime avec Hugo



La classe de 5^e D du collège de Biache-Saint-Vaast et la 5^e E du collège de Vitry-en-Artois, en compagnie des élus de l'Institution, des principaux et des professeurs.



Hugo Penazzo lève avec fierté le futur logo du Sage de la Sensée.

Deux bras protecteurs pour le bassin-versant de la Sensée. Deux bras qui s'ajoutent à tous ceux qui entretiennent, aménagent, gèrent... Deux bras vert et bleu, couleurs omniprésentes dans la vallée. Le jury chargé de choisir le logo qui « collera à la peau » du Sage, dans tous les documents officiels et de communication, a été sensible aux arguments avancés par Hugo Penazzo, élève de 5^e D du collège Germinal de Biache-Saint-Vaast.



Son dessin a été retenu parmi seize propositions. « *Seize seulement, malgré les fortes sollicitations...* » ont amèrement regretté Charles Beauchamp et les élus de l'Institution. En effet, deux classes de 5^e sur les trente-sept des sept collèges publics du périmètre de la Sensée ont répondu à l'appel de l'Institution afin de concevoir le logo du Sage. Cette désaffection réside sans doute dans le fait que la création d'un logo relève du domaine des arts appliqués alors que les collégiens sont amenés à pratiquer les arts plastiques... La classe de 5^e E du collège Pablo-Neruda de Vitry-en-Artois a fourni

huit propositions, après avoir travaillé avec le professeur Éric Levez.

À Biache-Saint-Vaast, huit logos sélectionnés par les vingt-quatre élèves sous la houlette de Maryse Dumont ont également été soumis au jury. Les collégiens ont pratiquement tous mis en exergue la carte du bassin-versant et les gouttes d'eau que l'on retrouve dans *La Gazette de la Sensée*. Tous les participants ont été récompensés ; Charles Beauchamp, Martial Stienne et Julien Olivier se rendant dans les deux établissements pour distribuer les prix. Chaque classe est partie une demi-journée à la découverte de la navigation sur le canal de la Sensée !

Les élus ont rappelé aux collégiens qu'ils vivaient « *sur un château d'eau de la région Nord - Pas-de-Calais* » et qu'on avait « *intérêt à préserver les eaux de surface et de profondeur* ». Ce château d'eau est aussi une destination touristique très prisée. Deux bras pour marcher, pour pêcher...

AGENCE DE L'EAU

Des financements exceptionnels pour raccorder toutes les habitations au réseau collectif

En 2009, l'Agence de l'Eau a lancé une campagne destinée à informer et à inciter les habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, du nord de l'Aisne et de l'Oise à raccorder leur habitation au réseau public de collecte. L'objectif est de « mettre aux normes » 10 000 logements chaque année. Dans le bassin Artois-Picardie, une des priorités de lutte contre la pollution de l'eau concerne les rejets domestiques. Pour préserver durablement les ressources en eau, les milieux aquatiques et les plages, toutes les eaux usées de chaque habitation doivent être correctement collectées et traitées avant leur rejet au milieu naturel. En 2008, l'Agence de l'Eau a signé une convention avec des collectivités partenaires dans laquelle la collectivité s'engage à faciliter les démarches des particuliers et à leur verser directement la subvention

de l'Agence. Des travaux simples: il suffit de poser une conduite pour que l'habitation soit raccordée et que toutes les eaux usées soient évacuées vers le réseau public de collecte.

Des aides adaptées: de 1000 à 1600 € selon les particularités du raccordement (il peut y avoir fonçage du carrelage pour faire passer la canalisation par exemple).

Un plus: la gestion des eaux de pluie à la parcelle. Si, en même temps qu'il effectue les travaux de raccordement de ses eaux usées, le particulier infiltre ses eaux de pluie dans le sol ou les récupère dans une citerne, une aide complémentaire de 800 € est octroyée.

Retrouvez les renseignements pratiques à l'usage des particuliers sur le site internet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie www.eau-artois-picardie.fr



Toutes les réactions, informations sont les bienvenues !

Contactez Fabrice Thiébaut

> tél. 03 27 98 20 60

> fax 03 27 97 06 67

> courriel

institution5962sensee@cg59.fr

<http://www.sage-sensee.fr>

La gazette de la Sensée

est réalisée par Les Échos du Pas-de-Calais pour le compte de l'Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée présidée par Charles Beauchamp.

Avec l'aide du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Directeur de publication: Charles Beauchamp

Rédaction et coordination: Fabrice Thiébaut, Ch. Defrance.

Photos: Christian Defrance, Agence de l'Eau.

Maquette: Magali Crombez

Impression: Léonce Deprez, Ruitz 42 000 ex. ISSN en cours